

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Du Conseil Communautaire De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

Séance du 03 février 2022

5 Place du Parc 61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE L'ORNE

L'an deux mil vingt-deux, le trois février à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 28 janvier 2022, se sont réunis à la salle des Fêtes de Saint Symphorien des Bruyères, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

#### NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	50

#### Monsieur Jean-Marie GOUSSIN a été nommé secrétaire de séance.

#### CONVOCATION

Datée	Du 28/01/22
Affichée	du 28/01/22

#### **OBJET**

Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE): avenant n° 1 pour intégration des projets communaux et convention financière 2022

Etaient présents: Véronique HELLEUX, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Charlène RENARD, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André

Pouvoirs: Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX Nathalie RIBAULT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC François BRIZARD a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET Virginie VIOLET a donné pouvoir à François CARBONELL

Acte rendu exécutoire après

publication le 11 février 2022

Représentés: Franck GAULTIER représenté par Nicole MOUGEL Guy MARTEL représenté par Xavier COLLET

Absents excusés :

Alexandra DEPARIS-AUBRIL

Nadège TROUILLET François HUREL Fabrice GLORIA

Absent:

Pascal SUARD



Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20220203-2022-02-03-016-DE Date de télétransmission : 11/02/2022 Date de réception préfecture : 11/02/2022

LAMONTAGNE, François CARBONELL.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil qu'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) entre l'Etat et la CdC des Pays de L'Aigle a été signé le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Ce contrat stipulait qu'un avenant serait pris dans le but d'intégrer les projets des communes.

Pour rappel, ces projets doivent s'inscrire dans le projet de territoire de la collectivité répondant aux objectifs de sobriété, solidarité et modernité.

Après échange avec les communes du territoire, un certain nombre de projets peuvent être intégrés au CRTE. Il convient, pour cela, de formaliser par avenant une mise à jour de l'annexe 3 du CRTE.

Par ailleurs, et comme pour l'année passée, une convention financière annuelle doit être établie

Cette convention identifie les projets de l'année N et l'ensemble des financements sollicités auprès de l'Etat, de ses opérateurs et autres financeurs.

Pour 2022, le montant total des dépenses (SMIRTOM, communales et intercommunales) s'élève à 5 806 550 € HT pour 2 960 041 € de subventions à solliciter auprès de l'Etat.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2021-06-24-126 du 24/06/2021 approuvant le Contrat de Relance et de Transition Ecologique entre l'Etat et la CdC des Pays de L'Aigle,
- Vu le Contrat de Relance et de Transition Ecologique entre l'Etat et la CdC des Pays de L'Aigle en date du 01/07/2021;

#### Le Conseil, après en avoir délibéré:

- ➤ APPROUVE l'avenant n° 1 au Contrat de Relance et de Transition Ecologique entre l'Etat et la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle ci-annexé;
- > APPROUVE la convention financière annuelle au titre de l'année 2022 ciannexée :
- > AUTORISE le Président à signer ledit avenant et la convention financière pour l'année 2022.

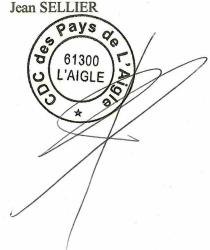
VOTE: 48 POUR

2 ABSTENTIONS Philippe THOURET et son pouvoir

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Au registre sont les signatures Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après publication le 11 février 2022







Liberté Égalité Fraternité





# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

**AVENANT N°1** 

# CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

# pour le territoire de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

## **AVENANT N°1**

gama	BA 8		Start .	The same
lism	IFA S	- 8	الساة	Base

L'État,

Représenté par Françoise TAHERI, préfète de l'Orne, Ci-après désigné par « l'État » ;

D'une part,

ET

#### La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

Représenté par Jean SELLIER, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 24 juin 2021

Ci-après désigné par « la Collectivité bénéficiaire »,

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

#### Article 1 - Objet du contrat

Article inchangé

#### Article 2- Le projet de territoire

#### 2.1. Présentation du territoire

Article inchangé

#### 2.2. Présentation des contractualisations en cours conclues entre les parties

Article inchangé

#### 2.3. Le projet de territoire

Article inchangé

#### Article 3 - Les orientations stratégiques du CRTE

Article inchangé

#### Article 4 - Le Plan d'actions du CRTE

Le plan d'actions traduit le projet de territoire de façon opérationnelle.

Le plan d'actions est synthétisé dans le tableau en annexe 3 qui a fait l'objet de modifications notamment en prenant en compte les projets communaux.

Les fiches actions mûres sont annexées à la présente convention (annexe 4). Les fiches actions des projets 2022 ont, par ailleurs, été créées ou mises à jour.

Le reste des dispositions de cet article reste inchangé.

#### Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Article inchangé

#### Article 6 - Engagements des partenaires

#### 6.1. Engagements des partenaires

Article inchangé

#### 6.2. Dispositions générales concernant les financements

Article inchangé

#### 6.3. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Article inchangé

#### Article 7 - Programmation financière (pluriannuelle)

Une convention financière annuelle est réalisée, elle identifie par action l'ensemble des financements sollicités auprès de l'Etat et de ses opérateurs (Agence de l'eau, Ademe,...) ainsi que les appels à projets qui seront mobilisés. Les autres financeurs pourront également être mentionnés. La convention financière annuelle, mise à jour annuellement, figure en annexe 6.

La programmation financière pluriannuelle de la Communauté de Communes est annexée au présent contrat par cet avenant. Il a été convenu avec les communes que leurs projets pourraient être intégrés chaque année lors de la convention financière annuelle par le biais d'un avenant au CRTE.

#### Article 8 - Gouvernance du CRTE

8.1. Le comité de pilotage

Article inchangé

8.2. Le comité technique

Article inchangé

Article 9 - Suivi et évaluation du CRTE

Article inchangé

Article 10 - Entrée en vigueur et durée du CRTE

Article inchangé

Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Article inchangé

Article 12 - Résiliation du CRTE

Article inchangé

Convention signée en 2 exemplaires, le xxxx 2022

Etat	Communauté de Communes des Pays de L'Aigle
Le Préfet, Sébastien JALLET	Le Président, Jean SELLIER  Accusé de réception en préfecture

Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20220203-2022-02-03-016-DE Date de télétransmission : 11/02/2022 Date de réception préfecture : 11/02/2022

#### Sommaire des annexes

Annexe 1 – Diagnostics territoriaux - Inchangée

Annexe 2 - Tableau des contrats en cours avec l'État – Inchangée

Annexe 3 - Tableau de synthèse des actions par orientation - Modifiée

Annexe 4 - Fiches actions - Mise à jour

Annexe 5 - Programmation financière pluriannuelle de la CdC - Intégrée

## Annexe 3 - Tableau de synthèse des actions par orientation stratégique

CDC CdC / Ville de L'Aigle CdC CDC CDC CDC CDC	Projets PPI  Démolition de la Résidence Les Sapinettes  Requalification et renaturation de la Place de Verdun à L'Aigle  OPAH/OPAH-RU et logement  Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme	2021 2021	SOBRIETE Cadre de vie et qualité environnementale du territoir	SOLIDARITE  Cohésion sociale et accès aux  services publics	MODERNITE Emploi et développement
CDC CdC / Ville de L'Aigle CdC CDC CDC CDC CDC	Requalification et renaturation de la Place de Verdun à L'Aigle OPAH/OPAH-RU et logement				économique
CDC CdC / Ville de L'Aigle CdC CDC CDC CDC CDC	Requalification et renaturation de la Place de Verdun à L'Aigle OPAH/OPAH-RU et logement	2021	x	Х	
CdC / Ville de L'Aigle CdC CDC CDC CDC	OPAH/OPAH-RU et logement		x		
CdC CDC CDC		2021	X	X	X
CDC CDC CDC		2021		X	
CDC CDC	Aménagement des anciens locaux DGFIP en siège de la CdC	2021		X	
CDC	Démarche accessibilité - Programme Adap	2021		X	χ .
	Informatisation des écoles	2021		X	
	Recrutement d'un(e) chef(fe) de projet CRTE / transition écologique	2021			X
	Contrat Territoire Eau et Climat sur le bassin de la Risle et de la				
CDC	Charentonne	2021	x		
SMIRTOM	Implantation d'une recyclerie dans la Région de L'Aigle	2021	x	X	X
	Voie douce	2022	X		
	Construction d'un atelier relais à La Ferté Fresnel	2022			X
	Aménagement du bourg de Moulins la Marche	2022	×		
	Jeux extérieurs cours d'écoles	2022	X	X	
CDC	Remplacement chaudière de l'école de Moulins la Marche (pour une chaudière à granulés)	2022	· x		
	Voirie et réseaux (réhabilisation ancienne école) pour la création de logements sociauxà (SAGIM) à Villers en Ouche	2022	x	. <b>x</b>	
	Parcours de santé à La Ferté Fresnel	2022	x	X	
C+ Hilaira cur Pilla	Changement d'une chaudière gaz par une chaudière à bois granulés dans un logement communal	2022	x		V ~ X
	Création d'un Maison France Services	2022	x	X	X
: Symphorien des Bruyères	Installation de panneaux photovoltaïques sur les ateliers communaux	2022	×		V
	Création d'un cheminement piéton	2022	X	x	
	Démolition - Reconstruction école La Ribambelle	2023	×	X	
	Aménagements publics du Quartier de La Madeleine	2023	x	x	
	Réhabilitation - extension du pôle animation sociale du quartier de La Madeleine	2023	x	x	
	ANRU - Viabilisation-démolition chaufferie	2023	X		
	Déplacement Office de Tourisme	2023	X		X
	Programme de rénovation énergétique du patrimoine immobilier	2023	. x		4
	Transformation des locaux de la CdC en pôle d'action sociale	2023		x	X
	Aménagement du bourg de La Ferté Fresnel	2023	X		
	Construction des ateliers techniques de la commune	2023			X
	Développement du site Etang La Croix Lamirault - Ferme de Rai	2024	x		
	Réflexion besoins logements apprentis/saisonniers	2024	X		x
	Aménagement du bourg de Saint Evroult Notre Dame du Bois	2024	X		1,
	Aménagement du bourgs (Saint bilaire sur Rille, Les Aspres)	2024	x		1.
CDC	Aménagement des boulevards de la traversée de L'Aigle	2025	x		
	Rénovation du gymnase de Moulins la Marche	2025	X		2
	Rénovation de l'école de La Ferté Fresnel	2026	x		
Ville de L'Aigle	Espace des Tanneurs	d'ici 2026	x	x	X
	Espace du Cadran : locaux commerciaux	d'ici 2026	x	X	х
	Réhabilitation gymnases	d'ici 2026	x	X	
	Restauration cinéma L'Aiglon		x	x	х
Ville de L'Aigle Ville de L'Aigle	Site de la Mousse : projet à définir selon contraintes après démolition				

#### Annexe 4 - Fiches actions créées ou mises à jour

<b>Annexe</b>	4.7 -	- Voie	douce	St	Sulpice	Rai
---------------	-------	--------	-------	----	---------	-----

- Annexe 4.13 Aménagement de la rue Jean Gabin Moulins la Marche
- Annexe 4.17 Implantation d'une recyclerie dans la Région de L'Aigle
- Annexe 4.18 Construction d'un atelier relais à La Ferté Fresnel
- Annexe 4.19 Jeux cours d'école
- Annexe 4.20 Remplacement d'une chaudière à l'école de Moulins la Marche
- Annexe 4.21 Viabilisation de logements sociaux à Villers en Ouche
- Annexe 4.23 Remplacement d'une chaudière dans un logement communal de Saint Hilaire sur Rille
- Annexe 4.22 Création d'un parcours de santé à La Ferté Fresnel
- Annexe 4.24 Création d'une Maison France Services à Moulins la Marche
- Annexe 4.25 Installation de panneaux photovoltaïques sur les ateliers communaux de Saint Symphorien des Bruyères
- Annexe 4.26 Création d'un cheminement piéton à Vitrai sous L'Aigle

## Annexe 5 - Programmation financière pluriannuelle de la CdC

								2021 (non complète)	2022	2023	2024	2025	2026	
om pétences	Opération	Dátails	Avancement chiffrage	Montant dépenses TTC	Montent dépenses (nettes de FCFVA)	Montant racettes (subsentions et participations)	Besoin de financement CDC	Besoin de financement	Total 2022 2026					
nénagement du territoire / banisme	ANRU - La Madeleine	Démolition de la Résidence Les Sapinettes	APD	700 000	585 172	363 739	221 434	221 434	4 4					
nénagement du territoire / basisme	ANRU - La Madeleine	Démolition de l'école La Ribambelle	Etude de faisabilité	151 200	126 397	63 199	63 199				63 199			63 19
sénagement du territoire /	ANRU - La Madeleine	Démolition de la chaufferie	Simple . évaluation	26 730	26 730	13 365	13 365		13 365					13 36
nénagement du territoire / banisme	ANRU - La Madeleine	Reconstruction de l'écale de la Ribambelle - 6 dasses	Etude de faisabilité	3 435 600	2 872 024	1 431 500	1 440 524		144 052	576 210	720 262			1 440 52
ménagement du territoire / banisme	ANRU - La Madeleine	Aménagement des espaces publics	Simple évaluation	6 321 672	5 284 665	3 925 735	1 358 929		271 786	271 786	271 786	271 786	271 786	1 358 92
ménagement du territoire / danieme	ANRU - La Madeleine	Extension - réhabilitation du Pôle Animation Sociale (CIAS)	Etude de falsobilité	1 218 000	1 018 199	609 000	409 199		40 920	163 680	204 600			409 19
nésagement du territoire / bunisme	ANRU - La Madeleine	Viabilisation des parcelles pour reconstruction des logements sociaux dans le quartier	Simple évaluation	288 000	288 000	204 000	84 000		21 000	21 000		21 000	21 000	84 00
nénagement du territoire / banisme	ANRU - La Madeleine	Viabilisation des parcelles pour reconstruction des logements sociaux hors quartier	Simple évaluation	450 000	450 000	318 750	131 250			32 813	32 813	32 813	32 813	131 25
né nagement du territoire / banisme	ANRU - La Madeleine	Mandataire ANRU	Marché signé	375 365	313 790	218 451	95 339	9 534	17 161	17 161	17 161	17 161	17 161	85 80
né sagement du territoire / bonisme		Sous-Total ANRU		12 966 567	10 964 978	7 147 739	3 817 239	230 967	508 284	1 082 649	1 309 820	342 759	342 759	3 586 272
nénagement du territoire /	Requalification des espaces publics de L'Aigle	Requalification et renaturation de la Place de Verdun	APD	3 471 000	2 901 617	2 251 000	650 617	650 617		41				
nénagement du territoire / bonisme	Vaie dauce - St Sulpice / Ferme de Rai	Trançans hars L'Aigle centre	Etude de faisabilité	2 070 000	1 730 437	670 000	1 060 437		530 219	530 219				1 060 43
né nagement du territoire / banisme	Requalification des espaces publics de L'Aigle	Boulevards Vaugaois / Rouyer (aur base des ratios du projet avenue Maréchal de Lattre)	Simple évaluation	3 000 000	2 507 880	1 378 000	1 129 880			1		564 940	564 940	1 129 88
ménagement du territoire /	OPAH	Total opérations OPAH et OPAH RU	Marché signé	1 110 138	1 006 598	471 934	534 664	19 800	53 789	100 961	102 350	111 100	148 555	516 75
urisme et développement	Office de tourisme	Déménagement de l'Office de Tourisme (financé par le budget annexe)	Simple Évaluation	300 000	250 788	0	250 788		•		-	•	-	ngrindigh tan arabanin dibin en
urisme et développement	Propriété La Croix Lamirault / Ferme de Rai	Développement du site suite à l'étude	Simple évaluation	200 000	167 192	0	167 192				83 5 <mark>9</mark> 6	83 <mark>596</mark>	•	167 19
velappement économique	Zone industrialle L'Aigle	Rechat du fonder - Participation de la CDC - Fin en 2022	Marché signé	200 000	200 000	0	200 000	100 000	100 000					100 00
veloppe ment économique	Zone d'activités du Bois Aulard	Développement des parcelles récemment acquises pour revente - Achat pour 100KC en 2021.	300		0	0	0							
itiments - Stratégie patrimoniale	Rénovation énergétique /	Enveloppe courante après subventions (CEE, Ademe, DETR, Région, etc)- Programme à définir et enveloppe à confirmer	Enveloppe annuelle	150 000	125 394	60 000	65 394	-	65 394	65 394	65 394	65 394	65 394	326 97
ltiments - Stratégie patrimoniale	h-dxd-ron oot doe	Aménagement futur siège de la CDC - Place de l'Europe	Etude de faisabilité	1 456 000	1 217 158	710 000	507 158	507 158		•		· .		
itiments - Stratégie patrimoniale	Programme accessibilité des bâtiments	Programme ADAP (nécessite une mise à jour, une extension au territoire de la Ferté Fresnel et une validation)	Etude de faisabilité	145 000	121 214	0	121 214		121 214	121 214	121 214	121 214	121 214	606 07
itiments - Stratégie patrimoniale		Grosses opérations patrimoniales tous bâtiments intercommunaux	Enveloppe annuelle	300 000	250 788	0	250 788	•	250 788	250 788	250 788	250 788	250 788	1 253 94
salpements sportifs	Gymnase de Moulins la Marche	Rénovation du gymnase sans extension (Scénario avec extension ( 2M6 - reconstruction ( 2,7M6)	Etude de faisabilité	1 400 000	1 170 344	650 000	520 344	Η.		- 4		260 172	260 172	520 34
ction sociale / Service à la	Redéploiement des	Transformation deslocaux Place du Parc en "Pôle d'action sociale"	Simple évaluation	200 000	167 192	33 333	133 859		133 859					133 85
opulation	équipes administratives  Enveloppe courante	Enveloppe hors bâtiments (informatique, mobiliers,	Enveloppe annuelle	100 000	83 596	30 000	53 596		53 596	53 596	53 596	53 596	53 596	267 98
olsire	Ecole de la Ferté Fresnel	équipements divers)  Rénovation laurde	Simple	1 500 000	1 253 940	600 000	653 940						653 940	653 94
	Travaux courants+	Marchés à bons de commande	évaluation Enveloppe	350 000	292 586	0	292 586		292 586	292 586	292 586	292 586	292 586	1 462 93
Mife	ouvrages d'art		annuelle Etude de				167 192	2			167 192			167 19
office .	Voie Interquartier	Réalisation du Pont de liaison à la voie interquartier  Pont Rue Général de Gaulle - Intervention urgente. Reprise à	faisabilité Etude de	200 000	167 192	0					107 132			167 19
aide	Ouvrage d'art	neuf (durée de vie 80 ans)	faisabilité	200 000	167 192	0	167 192	•	167 192	-	-			
olife.	Aménagement de Bourg	Rue Jean Gabin - Moulins La Marche (hors assainissement, pluvial et part départementale)	APD	500 000	417 980	201 667	216 313		216 313			•		216 31
lite	Aménagement de Bourg	Poursuite du projet de la Ferté Fresnel	APD	210 000	175 552	87 500	88 052	•	•	88 052				88 05
ine	Aménagement de Bourg	Enveloppe pour les projets suivants (St Evroult, St Hilaire, Les Aspres)	Simple évaluation	800 000	668 768	266 667	402 101	•	•		134 034	134 034	134 034	402 10
side .	Aménagement de Bourg	Participation VRD - logements sociaux sur le site de l'ancienne école de Villers	xx	25 000	25 000	0	25 000		25 000					25 00
Oministration générale / Fonarches transversales	Mayens généraux	Tous services : Renouvellement véhicules, mobilier, équipements informatiques, logidels	Enveloppe annuelle	200 000	167 192	0	167 192		167 192	167 192	167 192	167 192	167 192	835 96
dministration générale / fmarches transversales	Foncier	Acquistions foncières diverses	Enveloppe annuelle	50 000	50 000	0	50 000		50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 00
	-		Total 2022/2026			Moyenne (2022/2026)	2 787 676	1 508 543	2 735 426	2 802 650	2 797 761	2 497 371	3 105 170	13 938 37
						,			800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	4 000 000

Besoin de financement annuel non couvert

Accusé de réception en préfecture
00%12600084023600290203-202908-03-30%10E 4 938 378
Date de télétransmission : 11/02/2022
Date de réception préfecture : 11/02/2022



#### CONVENTION FINANCIERE ANNUELLE RELATIVE AU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

#### **ANNEE 2022**

#### ENTRE

Le Préfet du département de l'Orne,

d'une part,

ET

La Communauté de communes des Pays de L'Aigle

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

#### Préambule:

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de relance et de transition écologique accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics et privés amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur les orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

La présente convention financière 2022 liste les actions à engager pour l'année 2022.

Elles pourront être cofinancées par l'Etat, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du conseil départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.

- VU le contrat de relance et de transition écologique pour le territoire de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle signé le 1er juillet 2021 et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,
- VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2022 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique et de son plan d'actions,

Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20220203-2022-02-03-016-DE Date de télétransmission : 11/02/2022 Date de réception préfecture : 11/02/2022



Les parties prenantes, porteurs du contrat de relance et de transition écologique, conviennent:

#### ARTICLE 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de relance et de transition écologique, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2022, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

#### ARTICLE 2: Descriptif des actions à engager en 2022

Ces actions, qui seront à engager en 2022, sont déclinées en annexe 1 de la présente convention.

#### ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles

Le financement de chacune des actions programmées en 2022 est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.

Ainsi, concernant les dotations de l'Etat, la présente convention ne dispense pas le porteur de projet de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture, qui sera instruite selon les règles les régissant. L'engagement financier de l'Etat au titre de la présente convention est donc sous réserve que les dossiers déposés de demande de subvention soient conformes et éligibles. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité.

#### ARTICLE 4 : Tableau de synthèse des actions programmées

Au titre de l'année budgétaire 2022 et sur la base des actions programmées, les crédits appelés sont listés à l'annexe 1 de la présente convention.

#### **ARTICLE 5**: Durée

La présente convention est signée pour l'année 2022 correspondant à l'année budgétaire.

Les actions inscrites devront être engagées dans l'année, les autorisations d'engagement de l'Etat devant être notifiées avant le 31 décembre 2022.

#### **ARTICLE 6**: Suivi

Le comité de pilotage du contrat de relance et de transition écologique assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

Fait à L'Aigle, le

Le Président de la Communauté de Communes Des Pays de L'Aigle Le Préfet de l'Orne, Sébastien JALLET

Annexe 1 de la Convention financière 2022 : liste des actions à engager en 2022 et état des crédits appelés

stratégiques du CRTE	WE				-					Région	Département	Fonds européens	Etat							ā.	Autres	
SOBRIETE Codre de vie et qualité environnementale du territoire	SOLIDARITE Cohésipa sociale et da accès aux servites publica	MODERNITE Emploj et développement économique	Nom du porteur de projet	Inditulé de l'opération	N° fiche action CRTE	Contrat Ent/collectivité ( Territoire d'industrie, contrat de ville, PVD)		Participation du porteur de projet (an € HT) Su	TOTAL Parti	ticlpation (6) Statet P	Participation (c) State	Participation States (E)	Partidipation totale (E)	Volet territorial du CPER (FNADT)	Statut	DETR	DSIL classique	ADEME	Status Appel à projet	State Feeds de concents	8	Observations
м		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Vote dount - Plane 1.		n.	1714086	344855 €	1369 251 €	150 000 € Eng.	63.235£ Erg.		1156016				634 084 @	Non 29 610 €	NOC. 492.352.6	Non Soll.	O Septiment of the sept	2021 Budges 2021 B
×		0.02	CDC/Commune de Moulins la Marche	Aménagament du bourg de Moulins la Marche	13	*	439 620 C	272 037 €	167 783 €				167 783 €			167.783¢ N	Non				DE 20.	DETR 2022 2022: Travaux
			0 00	Construction d'un ateller rélais à La Ferté Fresnel	18		299 088 €	134959 €	164129€		21 000 € 1001		143 129 €	9		143129¢ N	Non soil				20.	DETR 2022 2022/2023 : Travaux
	×		98	kux exterieurs cours d'écoles	19		117784€	70.670.6	47113€		*	1	47113€			47113 € N	Non soll.				- G	En attente retour ADEME pour subvention complèmentaire
*		V	anc and	Remplacement chaudiène de l'école de Moulins la Marche (pour une chaudière à granulés)	20		54782€	27 391 €	27391€				27.391.6				27391€	Non soll.			Tra	OSIL 2022 Travaux été 2022
*	×	ж .	SMIRTOM	implantation d'une recyclerie dens la Région de L'Augle	17		2 996 442 €	1508 442 €	1488 000 €	150 000 € soll.			1 939 009 €			\$000 000¢	Non soil.	738 000 €	Not			
*		ar it.	St Hitaire sur G	Changement d'une chaudière gaz par une chaudière à boss granufés dans un logement communal	82		15 539 €	3109 €	12.751 ¢				12751 €	3		7969€ N	Non 4782 €	Non salt,				
*	ж	20	La Ferté en V Ouche o	Voirie et réseaux (réhabilitation ancienne école) pour la création de logements sociaux (SAGIM) à Villers en Ouche	z		84 427 €	25 656 €	59 773 €				377.6			33 771 € N	Non soll.			25 000 €		Les 25 000 € correspondent à la participation de la CdC
×	×		La Ferté en P Ouche	Parcours de santé à La Ferté Fresnel	22		26 683 €	5337€	21 346 €		5 337€ Non	10673 € SOII	5337€				5337€	Non poli				
*	×	×	Moulins la Marche	Géation d'une Maison France Services	24	Matson France Services	7 500 €	3 750 €	3 750 €				3 750 €	w		3 750 € N	Non					
×		51 60	Saint Symphorian des Bruvères	Install ation de panneaux photovoltalques sur les ateliers communaux	25				· ·												E	attents plan financement commune
ж	*		Vitral sous	Chation d'un cheminement piéton	56		50 000 e	25 000 €	25 000 €				25 000 €	v		Z5 000 € N	Non soll.				30	DETR 2022
TOTAL	Of Di						5 806 550 €	2421 265 €	3 385,265 6	3000000	89 572 6	10673 €	2968041 €		9 .	1 028 515 €	671 593 €	767 648 6	492 322 6	3 000 52	30	
	dcusé de réception en préfecture 61-200068468-20220203-2022-02-03-016-DE pate de télétransmission : 11/02/2022 Date de réception préfecture : 11/02/2022	Applied or Apporting on a set factive								Page 13	Page 13 sur 13		(Identification of the control of th	Subvertion no Subvertion no Subvertion no		9116						